

Grade Licence

Enseigner dans le premier degré

Résumé du référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> - Organisation, préparation et mise en œuvre des situations d'apprentissage dans les différents champs disciplinaires enseignés à l'école primaire à partir des instructions officielles (programme) définies par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et de l'analyse de l'activité des élèves et du fonctionnement de la classe - Définition, organisation et mise en œuvre d'activités pédagogiques dans un cadre éducatif - Adaptation de la mise en œuvre d'un projet pédagogique selon les difficultés et les progrès d'apprentissage - Conseil aux élèves dans l'organisation du travail personnel - Utilisation des technologies de l'information et de la communication - Organisation des activités périscolaires - Rédaction des comptes rendus d'activités pédagogiques - Information aux familles et aux équipes pédagogiques sur les modalités d'évaluation, les résultats et les difficultés rencontrées par des apprenants. 	<p><i>Compétences transversales</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe - Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet - Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation - Développer une argumentation avec esprit critique - Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française - Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère - Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder - Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte - Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs - Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives - Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet 	<p>Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.</p> <p>Les compétences sont également évaluées sous la forme de grilles critériées reprenant la liste des compétences professionnelles des enseignants du premier degré de Nouvelle-Calédonie. Un positionnement régulier par rapport à un niveau attendu en fin de formation et à l'entrée dans le métier est proposé tout au long de la formation. Le positionnement indique si la</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale - Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles <p><i>Compétences spécifiques</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les diverses langues requises en contexte océanien, - Mobiliser dans son enseignement, les contenus à enseigner, des savoirs sur les processus d'apprentissage et sur le métier - Accompagner les élèves dans leur parcours de formation en prenant en compte leur diversité - Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves - Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves - Faire partager les valeurs de la République ainsi que les valeurs universelles rassemblant les communautés de la Nouvelle-Calédonie - Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école - Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques - Coopérer au sein d'une équipe - Contribuer à l'action de la communauté éducative - Coopérer avec les parents d'élèves - Coopérer avec les partenaires de l'école - S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel - Analyser (ou savoir prendre du recul vis-à-vis de) sa pratique, individuellement et collectivement - S'approprier de nouvelles ressources ou connaissance 	<p>compétence professionnelle est suffisamment ou insuffisamment acquise. Le positionnement est établi à partir des résultats académiques obtenus dans le cadre des différents enseignements et de l'évaluation des stages en école réalisés tout au long du cursus de formation.</p> <p>Chaque ensemble d'enseignements possède une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 ECTS.</p>